

FICHE D'IDENTIFICATION

Intitulé du Certificat d'Etudes Complémentaires **Neuro-ophtalmologie**

Coordinateurs du CEC

Coordinateur1:

- Nom et Prénom: Pr Mohamed GHORBEL
- E-mail: medghorbel2@yahoo.fr

Coordinateur2:

- Nom et Prénom: Pr Sana BEN AMOR
 - E-mail: kaffelsana@yahoo.fr
-

Objectifs du CEC

La vocation essentiellement pratique de cette formation est étayée par des notions théoriques apportées par des enseignants universitaires ophtalmologistes, neurologues et neurochirurgiens qui font autorité dans le domaine de la neuro-ophtalmologie.

Public cible

Résidents en ophtalmologie et neurologie, Assistants hospitalo-universitaires et MCA en ophtalmologie et neurologie, médecins spécialistes ophtalmologistes et neurologues

Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion

(Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

- **Démarrage du CEC:** L'enseignement de la formation débutera au cours de l'année Universitaire 2022-2023.
- **Durée d'études:** 1 an d'étude clôturé par un examen théorique et un mémoire de fin d'études
- **Volume horaire:** 100 heures dispensées en 10 modules soit 70 heures en présentiel et 30 heures d'auto apprentissage pour la formation théorique étalée sur 1an
- **Modules enseignés:**

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants:

Module 1 : Rappel anatomique, explorations

1. Anatomie et anatomie fonctionnelle des voies visuelles
2. Examen clinique en neuro-ophtalmologie
3. Electrophysiologie : ERG, ERG multifocal ; PEV
4. Champ visuel en neuro ophtalmologie
5. OCT en neuro ophtalmologie
6. Neuroimagerie

Module 2 : Baisse de la vision : étiologies et PEC

1. Névrites optiques
2. Actualités sur la SEP
3. Maladies du spectre NMO : diagnostic et actualités thérapeutiques
4. Neuropathies optiques infectieuses
5. Neuropathies optiques ischémiques
6. Neuropathies optiques toxiques et carencielles
7. Neuropathies optiques héréditaires
8. Neuropathies optiques compressives et infiltratives
9. Neuropathies optiques traumatiques

Module 3 : Anomalies de la pression intra crânienne

1. Œdème papillaire et HTIC idiopathique
2. Hydrocéphalie
3. Syndrome de Terson

Module 4 : Atteinte centrale

1. Atteintes chiasmatiques et rétrochiasmatiques
2. Troubles neurovisuels d'origine centrale
3. Perte visuelle transitoire
4. Hallucinations visuelles

5. Apport de l'électrophysiologie devant une baisse d'acuité visuelle à fond d'œil normal
6. Troubles visuels anorganiques

Module 5 : CAT devant une diplopie ou une anomalie de l'oculomotricité

1. Anatomie et anatomiefonctionnelle de l'oculomotricité
2. CAT devant une diplopie
3. Pathologies oculomotrices périphériques
4. Pathologies oculomotrices centrales
5. Nystagmus et autres instabilités oculaires
6. Troubles oculomoteurs anoraganiques

Module 6 : Atteintes palpébrales et faciales

1. Ptosis congénital
2. Ptosis acquis
3. Rétraction palpébrale
4. Paralyse faciale
5. Spasmes et hémispasmes de la face

Module 7 : Atteinte pupillaire

1. Anatomie fonctionnelle et pharmacologie pupillaire
2. Pathologies pupillaires

Module 8 : Céphalées, algies de la face et

1. Céphalées
2. Algies et névralgiesde la face

Module 9 : Pathologies vasculaires

1. Œil et pathologie carotidienne et vertébro basilaire
2. Accidents vasculaires cérébraux
3. Thromboses veineuses cérébrales
4. Malformations vasculaires

Module 10 : Neuro ophtalmologie pédiatrique

1. Embryologie : principales étapes du développement du cerveau et du globe
2. Spécificités de l'examen clinique du nourrisson
3. Troubles développementaux
4. Malformations papillaires
5. Les nystagmus et autres mouvements anormaux chez le nourrisson
6. Œdèmes papillaires chez l'enfant
7. Anisocories chez l'enfant
8. Spécificités pédiatriques des paralysies oculomotrices
9. Pathologies dégénératives du cortex et du système nerveux périphérique
10. Affections neuropédiatriques d'origine métabolique ou dégénérative

Assiduité:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de CEC. Dépassé ce seuil, la validation du CEC en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le CEC avec la cohorte qui suit), tous candidats ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront sous forme de modules d'une journée (le weekend vendredi ou samedi /3 semaines) selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- **Modalités d'évaluations:**

- **Session principale**

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou =10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage.

- **Session de rattrapage**

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

L'apprenant ayant validé l'examen théorique sera autorisé à soutenir son de mémoire de fin d'études.

- **Soutenance de mémoire de fin d'études.**

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés des différentes thématiques enseignées lors du CEC sous forme d'un projet professionnel de changement d'un aspect de la prise en charge du pied diabétique dans la structure habituelle de soins de l'apprenant. Il s'agit d'une évaluation noté sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.